



RAPPORT ANNUEL 2019

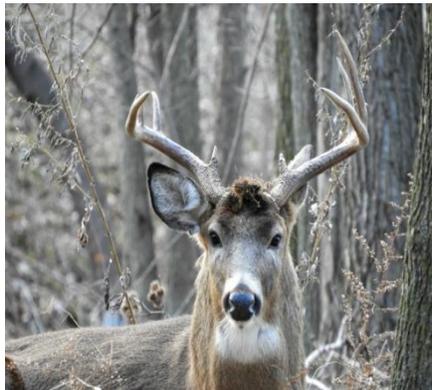
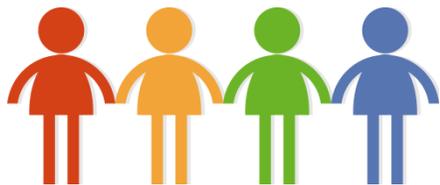


Table des matières

2019 EN UN COUP D'ŒIL.....	5
PRÉSENTATION DE L'ORGANISME	6
Mission.....	6
Valeurs	6
CONTEXTE	7
Protection de la biodiversité : Canada, Québec, CMM	7
Jugements historiques ?.....	8
Les inventaires de rainette faux-grillon : identifier pour protéger, mais triste bilan.....	9
Le CQDE : des juristes pour l'environnement	9
MOT DE LA PRÉSIDENTE	10
Militante depuis 2003.....	10
Passation des responsabilités en douceur	10
Financement pour la « mission » de Ciel et Terre ?.....	11
Réalizations en 2019.....	11
ÉQUIPE DE TRAVAIL.....	13
COMMENT CONTRIBUER À CIEL ET TERRE.....	14
ACTIVITÉS 2019	15
Communautaire.....	15
Vigile printanière des populations de rainette faux-grillon en Montérégie.....	15
Boisé du Tremblay – Contrat de surveillance	16
Kiosques.....	16
Parcours de la rainette faux-grillon.....	18
Observateurs.trices aux réunions du CA	18
Réseautage.....	18
Politique	18
Échanges réguliers	18
Grand nettoyage des rivages du Saint-Laurent.....	18

Scientifique.....	19
Un réseau d'aires protégées pour la rainette.....	19
Vigile printanière des populations de rainette faux-grillon en Montérégie.....	19
Plans de conservation de la rainette avec les municipalités	20
Plans de conservation des milieux humides et hydriques	20
Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon provinciale.....	21
Passage faunique sous le boulevard Béliveau.....	21
Création d'habitats pour la rainette faux-grillon à Boucherville.....	21
Projet Ruisseau Massé - Corridor de biodiversité	22
Organisationnel	22
Planification stratégique 2018-2022.....	22
Recrutement de nouveaux membres	22
Communication, médias sociaux et sites Web	22
Gestion documentaire.....	23
Employés.....	23
Administration.....	23
RAPPORTS FINANCIERS 2019	24
Bilan financier au 31 décembre 2019.....	24
État des finances au 31 décembre 2019.....	25
REMERCIEMENTS.....	26

2019 EN UN COUP D'ŒIL



1 employé et 1 contractuelle
5 bailleurs de fonds
7 administratrices et administrateurs
8 réunions du Conseil d'administration
35 membres
175 bénévoles
Plus de 700 sympathisants



1 planification financière des projets
1 site général
1 site « Parcours des milieux naturels »
1 site « Ruisseau Massé »
1 serveur en ligne
1 outil de gestion documentaire en ligne
Présence sur les réseaux sociaux



46 125\$ (avoir 2019)
103 532 \$ en revenus
-21% comparé à 2018

113 724 \$ en dépenses
+4% comparé à 2018

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Mission

Fondé en 1995, *Ciel et Terre* est un organisme à but non lucratif (OBNL) ayant pour mission de comprendre, protéger, conserver, mettre en valeur et connecter les milieux naturels de la Montérégie en vue d'assurer le maintien de la biodiversité à long terme. Nous travaillons en améliorant la connaissance du milieu et en sensibilisant et en impliquant les communautés et les citoyens.nes. Notre mission se décline en quatre volets : communautaire, politique, scientifique et organisationnel.

Ciel et Terre est reconnu par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Longueuil.

Valeurs

Ciel et Terre situe l'espèce humaine comme faisant partie de la nature et du vivant, et non au-dessus. Nos actions s'appuient sur le droit à un environnement sain et sur des valeurs de paix, de justice sociale, de solidarité, d'entraide, de respect et d'équité intergénérationnelle.

CONTEXTE

Protection de la biodiversité : Canada, Québec, CMM

La diversité biologique est l'un des fondements qui soutient la vie humaine sur terre. Or, la destruction des habitats, la pollution, le réchauffement climatique et la surexploitation des ressources sont à l'origine de la présente sixième Grande extinction massive des espèces, la première due aux activités humaines. Selon les scientifiques, conserver et protéger les milieux naturels est l'une des solutions prioritaires.

En 1992, le Canada a signé la **Convention sur la diversité biologique des Nations Unies**, un traité contraignant qui l'oblige à protéger les espèces animales et végétales de son territoire. Des outils ont été développés pour identifier les espèces en danger et prendre les moyens pour les protéger. Mais les ressources sont insuffisantes et la volonté politique trop faible : le nombre d'espèces en péril ne cesse d'augmenter.

Depuis 2014, le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) oblige les Agglomérations de Laval, Longueuil, Montréal, et les onze Municipalités régionales de comté (MRC) à conserver 17% du territoire en milieux naturels.

Or, en septembre 2018, le Gouvernement du Québec a adopté des modifications à la Loi sur la qualité de l'environnement en rapport avec les milieux humides et hydriques. Les nouvelles exigences – souvent nébuleuses - ont forcé les municipalités à revoir en détails leur planification pour protéger les milieux naturels.

L'Agglomération de Longueuil était sur le point d'adopter son Plan de conservation des milieux naturels. Elle a dû recommencer ses travaux, ce qui a eu pour effet de repousser encore l'adoption du Plan de conservation que Ciel et Terre réclame depuis 2003 et pour lequel il a travaillé depuis des années. Quelle déception!

Aucune Agglomération ou MRC de la CMM, n'a adopté à ce jour un quelconque Plan de conservation de milieux naturels, humides ou hydriques et plusieurs de ces milieux continuent d'être sacrifiés.

Heureusement, des municipalités souhaitent conserver leurs écosystèmes et prennent des mesures en ce sens. Mais plusieurs d'entre elles sont l'objet de poursuites judiciaires par des promoteurs immobiliers qui leur réclament des dizaines de millions de dollars pour perte de revenus. Longueuil, Boucherville et Saint-Bruno de Montarville sont dans cette situation. Quand les gouvernements leur donneront-elles des outils adéquats pour protéger leurs milieux naturels et pour répondre aux exigences du PMAD de la CMM ?

Jugements historiques ?

Le 31 janvier 2020, deux jugements, l'un de la Cour supérieure, l'autre de la Cour fédérale ont donné raison aux défenseurs de la diversité biologique au Canada par un dossier concernant la protection de la rainette faux-grillon à La Prairie.

Les inventaires annuels menés par Ciel et Terre ont établi que certaines des plus importantes populations de rainette faux-grillon se trouvent sur le territoire de la Ville de La Prairie. Depuis des années, Ciel et Terre a tenté de convaincre la Ville de protéger ces précieux habitats, mais en vain.

En juin 2016, le gouvernement fédéral a émis un décret d'urgence pour mettre fin à des travaux de construction dans l'habitat de la RFG. Ceci faisait suite à des demandes répétées en ce sens par le Centre québécois du droit en environnement, la première demande datant de mai 2013 !

Les promoteurs immobiliers ont contesté ce décret disant qu'il s'agissait d'une expropriation déguisée et qu'il ne revenait pas au gouvernement fédéral de prendre une telle décision, mais plutôt au provincial. **En juin 2018, le juge René Leblanc de la Cour fédérale a conclu :**

- 1- Qu'il ne s'agit pas d'une expropriation déguisée**
- 2- Que cette mesure de type « filet de sécurité » est valide « si elle est complémentaire et permet d'assurer la survie ou le rétablissement d'une espèce en péril, même si cela renverse des autorisations préalables contraires émises par une autorité provinciale ou municipale ».**
- 3- Que « la protection de la biodiversité est désormais une valeur fondamentale dans la société et que l'application du droit de l'environnement doit évoluer en ce sens. »**

Les promoteurs, ainsi que la Ville de La Prairie sont revenus à la charge alléguant que l'expropriation déguisée leur ferait perdre des revenus importants. La Ville réclamait du fédéral le « gain manqué » suite au décret d'urgence, soit plus de 25M\$. **Plus d'un an et demi plus tard, les deux jugements sont tombés le 31 janvier 2020.**

Du côté des promoteurs, le juge René Leblanc de la Cour fédérale a conclu qu'il ne s'agit pas d'une expropriation déguisée.

Quant à la Ville de La Prairie, le juge Yves Poirier de la Cour supérieure :

- 1. A coupé court aux prétentions de la municipalité et a rejeté immédiatement son recours, indiquant qu'une municipalité ne peut réclamer une indemnité pour expropriation déguisée contre le provincial ou le fédéral.**
- 2. A rejeté « le dernier argument de la Ville qui se plaint de supporter les coûts du non-développement de son territoire qui abrite une espèce en péril. « À notre époque, il nous semble que la protection de ces espèces demeure la responsabilité de tous, citoyens, entreprises privées ainsi que les organismes publics, telle qu'une municipalité. La décision**

de la mise en place d'une protection environnementale d'une autorité compétente ne libère pas la municipalité d'assumer et de profiter de la présence d'une espèce en péril sur son territoire. (...) »

Une jurisprudence en faveur de la protection des espèces en danger se met enfin en place au Canada ! Des jugements récents aideront-ils les municipalités qui souhaitent protéger leurs écosystèmes à le faire sans crainte de poursuites en réclamation de la part de promoteurs? À suivre...

Les inventaires de rainette faux-grillon : identifier pour protéger, mais triste bilan

Tout cela n'aurait pas été possible sans les données récoltées par les inventaires printaniers de populations de rainette faux-grillon menés par Ciel et Terre à la grandeur de la Montérégie. Et sans l'implication bénévole exceptionnelle de Geneviève Audet et de Tommy Montpetit. Chaque année depuis 2004, ils ont offert la formation aux bénévoles, coordonné les équipes, consacré plusieurs journées de travail sur le terrain en mars, avril et parfois mai, et compilé les données! Le but? Tenter de sauver cette espèce d'amphibien présente partout en Montérégie dans les années '50 et maintenant en danger de disparaître.

Triste bilan depuis 16 ans: il ne reste plus que six métapopulations de rainettes alors qu'il y en avait dix en 2003 !

N'empêche, les trois paliers de gouvernement ainsi que des organismes utilisent les données rigoureuses des inventaires pour identifier des milieux naturels à protéger. La rainette faux-grillon est, en quelque sorte, une espèce « parapluie » permettant de faire protéger nombre d'autres espèces vivant dans ces mêmes milieux humides, et qui passent « sous le radar », ne faisant pas l'objet de suivis. De fait, comment protéger ce qui n'a même pas été identifié?

Le CQDE : des juristes pour l'environnement

Les données sur la rainette faux-grillon seraient restées sur les tablettes n'eut été le dévouement d'avocats hors pair œuvrant au Centre québécois du droit en environnement (CQDE), un allié indéfectible de Ciel et Terre.

Ces juristes mettent leurs compétences à profit et offrent beaucoup de leur temps - en grande partie bénévolement - pour s'assurer de l'application des lois environnementales et pour faire évoluer le droit en faveur de l'environnement. Toute personne peut en devenir membre et appuyer ainsi cet organisme à but non lucratif, essentiel au Québec.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Monique Hains, présidente 2019



Militante depuis 2003

J'ai commencé à œuvrer dans Ciel et Terre, avec plusieurs autres bénévoles, dont Tommy Montpetit, pour sauvegarder le boisé du Tremblay à Longueuil. C'était en 2003. Nous avons démarré et maintenu jusqu'en 2013 le mouvement de pression « Sauvons nos boisés et milieux humides » qui a aidé de nombreux autres comités citoyens de la grande région de Montréal et de la Montérégie à protéger leurs milieux naturels.

Devenue membre du Conseil d'administration (CA) en 2008, j'ai été élue vice-présidente en 2013. Après m'être impliquée quelques années au comité « agriculture » j'ai mis sur pied le comité « climat » en 2012. Depuis, sauvegarde de la biodiversité et lutte au changement climatique sont mes deux domaines d'action, complétés depuis peu par l'approche de « transition » (écologique, économique, sociale, politique).

Après deux années de recul de 2016 à 2018, je suis revenue à Ciel et Terre. Depuis mars 2019, j'ai l'honneur de remplacer Geneviève Audet à la présidence de Ciel et Terre. De bien grandes pointures à chausser... elle qui a été à la tête de l'organisme pendant 17 ans! D'autant plus que cinq nouvelles personnes sur sept se sont jointes au CA.

Passation des responsabilités en douceur

Grâce au soutien de Geneviève Audet et à l'esprit d'équipe au sein du CA, la passation des responsabilités s'est faite graduellement pour les membres du CA. Nous avons développé une belle capacité à travailler ensemble, dans un esprit d'entraide et de complémentarité.

Il faut dire que nous avons hérité d'un organisme en bon état. Un grand merci à Geneviève Audet et à toute l'équipe antérieure qui a produit des outils fort intéressants dont nous profitons: Planification stratégique 2018-2022, Système de gestion documentaire, Plan de communication, etc.

Et je n'ai que des éloges à faire à nos employés.es, Tommy Montpetit, Directeur de la conservation et Amélie Trottier-Picard, chargée de projets. Leur dévouement et leurs compétences sont imbattables...

Le « nouveau » CA s'est réuni à huit reprises, dont trois pour la planification financière. Pour la première fois en 2019, Tommy Montpetit et Amélie Trottier-Picard ont pris la charge entière des demandes de subvention auprès des bailleurs de fonds, en plus de leurs tâches régulières. C'est un travail exigeant qui, de surcroît, doit souvent se faire dans des délais stressants. À noter : pendant des années, Geneviève Audet, ancienne présidente, a assumé bénévolement une grande partie de ce travail essentiel !

En 2019, la situation financière de Ciel et Terre est demeurée stable et a permis de continuer à rémunérer Tommy Montpetit à temps plein et Amélie Trottier-Picard à temps partiel, ainsi que neuf experts.es qui ont participé à la Vigile printanière des populations de rainette faux-grillon en Montérégie.

Financement pour la « mission » de Ciel et Terre ?

Présentement, nos bailleurs de fonds financent uniquement des « projets ». Cette situation, présente dans de nombreux organismes, n'est pas souhaitable. Nous espérons qu'un jour Ciel et Terre obtiendra aussi du financement pour sa « mission » : gestion quotidienne, rédaction des demandes de financement, communications, etc. Le formidable Regroupement québécois des groupes écologistes (RQGÉ), dont Ciel et Terre est membre, a déposé un mémoire en ce sens au gouvernement du Québec en décembre 2019.

Réalisations en 2019

La Ville de Longueuil et le Ministère des forêts, de la faune et des parcs (MFFP) ont prévu du financement pour la construction d'un passage faunique sous le boulevard Béliveau. Ciel et Terre contribuera au projet. Le MFFP a proposé un projet de « Parcours de la rainette faux-grillon » en collaboration avec Ciel et Terre. Il adaptera en conséquence le site Internet de l'organisme « Parcours des milieux naturels ». Une belle preuve de reconnaissance! Ciel et Terre a contribué au Plans de conservation des milieux humides et hydriques de l'Agglomération de Longueuil. La création d'habitats pour la rainette faux-grillon à Boucherville a nécessité un suivi régulier. Même si le corridor nature Longueuil, en bordure du ruisseau Massé, a été temporairement mis en veilleuse en 2019, ce n'est que partie remise. Il fait partie de l'arsenal de projets que Ciel et Terre propose dans ses demandes de financement pour 2020.

Remerciements

Je tiens à remercier les autres administrateurs.trices qui ont contribué, chacun.e à leur façon, au bon fonctionnement de l'organisme, faisant profiter le groupe de leurs expériences et de leurs savoirs variés et ce, dans une ambiance fort agréable : René Fournier (vice-président), Michel Saint-Denis (trésorier), Monique Bélanger (secrétaire), Annie Letendre, Madeleine Ratelle et Monique Rondeau. Merci également aux neuf personnes qui ont participé comme observateurs.trices aux réunions du CA, apportant un éclairage complémentaire. Je souhaite motiver mes concitoyens.nes à s'impliquer dans des projets en lien avec la protection de la biodiversité. Il y a tant à faire et... c'est passionnant!

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)



René Fournier, vice-président
Membre du CA depuis 2019



Michel Saint-Denis, trésorier
Membre du CA depuis 2019



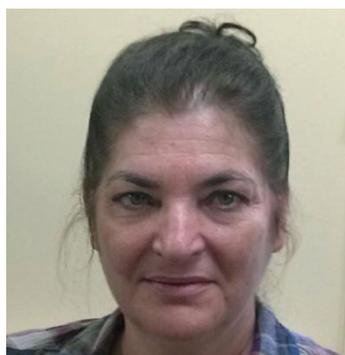
Annie Letendre, administratrice
Membre du CA depuis 2019



Madeleine Ratelle, administratrice
Membre du CA depuis 2011



Monique Bélanger, secrétaire
Membre du CA depuis 2019



Monique Rondeau, administratrice
Membre du CA depuis 2019

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Tommy Montpetit, directeur de la conservation



Tommy Montpetit est un autodidacte ayant développé ses connaissances directement sur le terrain. Il a entrepris depuis 2004 la réalisation des plans de conservation de la rainette faux-grillon qui sont aujourd'hui mis en œuvre. Il est maintenant décoré de nombreux prix et, depuis novembre 2012, membre honoraire de l'Association des biologistes du Québec (ABQ). En 2013, il a reçu la Salamandre d'argent, une distinction remise par la Société d'herpétologie du Canada, pour ses actions en lien avec la rainette faux-grillon en Montérégie. Pour Ciel et Terre, il est responsable de l'ensemble des projets de conservation et de la recherche de financement pour ces projets. Il contribue de façon importante aux inventaires annuels de rainette faux-grillon. Très actif sur les réseaux sociaux, il maintient de bonnes relations avec les partenaires de l'organisme.

Amélie Trottier-Picard, biologiste et géomaticienne



Biologiste de formation, elle œuvre depuis plus de 6 ans en écologie par la recherche, la gestion de projets, le travail de terrain, la cartographie et les inventaires. Détentrice d'une maîtrise avec un projet de recherche en écologie forestière, elle se perfectionne en géomaticque. Ses expériences cumulées touchent également la gestion de données, les analyses statistiques et la rédaction.

En 2019, Amélie a travaillé avec Ciel et Terre pour les inventaires de rainette faux-grillon, pour le suivi d'aménagements d'habitat et pour des visites de terrain en Montérégie.

Experts pour la vigile printanière des populations de rainette faux-grillon

Non rémunérés (6) : Geneviève Audet.

Yann Gauthier / Amélie Lalonde (Ambioterra) / Patrick Paré /

Valérie René / Bianka Robidoux-Dionne (Ambioterra)

Rémunérés (9) : Tommy Montpetit / Amélie Trottier-Picard

Camille Auger (T2 Environnement) / France Beaugard / Pierre-Alexandre Bourgeois (Ecomuseum) /

Camille Marier-Desroches / Jean-François Desroches / Vanessa Laplante /

Sébastien Rouleau (Ecomuseum)

NOS BÉNÉVOLES, MEMBRES ET SYMPATHISANTS

Merci à tous nos bénévoles qui permettent la réalisation d'actions concrètes pour la protection de la biodiversité dans notre région. Grâce à vous, nous avons accompli de nombreuses réalisations dans les années passées et pendant l'année 2019. Nous savons pouvoir compter sur vous pour les années à venir ! Ensemble, nous changeons le monde!

- Conseil d'administration (CA) : Sept administrateurs.trices bénévoles :
Monique Bélanger, René Fournier, Monique Hains, Annie Letendre, Madeleine Ratelle, Monique Rondeau, Michel Saint-Denis
- Gestion des listes d'envoi et envoi des messages courriel : Valérie René
- 11^e Grand nettoyage des rivages du Saint-Laurent à Longueuil en septembre :
À l'organisation : Ghyslain Pothier, Josée Morel, Jacques Chaput et Monique Bélanger
Au ramassage : 120 bénévoles, dont Geneviève Audet, des membres du CA, quelques élus.es et des fonctionnaires de la Ville de Longueuil.
- Vigile printanière des populations de rainette faux-grillon : Geneviève Audet parmi les 6 experts.es bénévoles et 40 citoyens.nes bénévoles
- Tenue d'un kiosque au Parc de la Cité à Saint-Hubert en juin : Geneviève Audet

Merci à tous nos membres en règle, qui consolident la base de notre organisme !

Merci à nos 600 sympathisants qui diffusent nos messages dans leur réseau !

COMMENT CONTRIBUER À CIEL ET TERRE

- Devenir membre et inviter une autre personne à le devenir*
- Renouveler son adhésion annuellement*
- Offrir en cadeau une adhésion à Ciel et Terre*
- S'offrir comme bénévole dans l'une de nos activités
- Joindre le Conseil d'administration comme administrateur.trice ou comme observateur.trice
- Aider à certaines tâches administratives : recherches, rédaction, communications, etc.
- Proposer une activité en lien avec la protection de nos milieux naturels ou la biodiversité
- Faire des pressions politiques
- Trouver des sources de financement
- Nous suivre sur Facebook et Twitter
- Faire un don

* Cotisation annuelle : 20\$ individu / 30\$ famille / 10\$ étudiant / 50\$ organisme.

* Cotisation bisannuelle : 35\$ individu / 50\$ famille / 15\$ étudiant / 90\$ organisme

Toute contribution additionnelle est grandement appréciée.

ACTIVITÉS 2019

Communautaire

Favoriser l'implication des citoyen.ne.s de la Montérégie dans la protection des milieux naturels

Vigile printanière des populations de rainette faux-grillon en Montérégie



Depuis 2004, Ciel et Terre organise une formation pour les bénévoles qui participent avec les experts aux inventaires de la rainette. Un historique à jour de la situation de la rainette ainsi que des consignes de base leur sont présentés. En 2019, la formation a eu lieu le 10 mars.

Quinze spécialistes, bénévoles ou non, ont mené à bien les inventaires, aidés.es d'une quarantaine de citoyens.nes bénévoles et ce, à la grandeur de la Montérégie. Un travail consistant à identifier par le chant la rainette faux-grillon, évaluer le nombre d'individus qui chantent et la superficie des mares d'eau, noter la température de l'eau, signaler la présence d'autres espèces d'amphibiens, etc. Une expérience hors du commun qui permet de découvrir un monde insoupçonné, pourtant si près de nous...

Les secteurs de reproduction les plus à risque ont été visités en premier. La préparation technique (cartographie et planification) a duré environ deux semaines. L'entrée et la validation des données s'est poursuivie jusqu'en janvier 2020. La banque de données a été rendue disponible à nos partenaires.

En 2019, il y a eu augmentation du nombre de rainettes à l'intérieur de certaines populations, alors que des déclin importants, voir des disparitions complètes, ont été observés dans d'autres populations visitées. Triste bilan : depuis le début des inventaires : il ne reste plus que six métapopulations de rainettes alors qu'il y en avait dix en 2004 !

Boisé du Tremblay – Contrat de surveillance



En 2019, Ciel et Terre a débuté une collaboration avec la Ville de Longueuil pour la surveillance et la sensibilisation des visiteurs des sentiers aménagés dans le boisé du Tremblay à Longueuil. Tommy Montpetit et Amélie Trottier-Picard effectuent des visites sur une base régulière dans le boisé pour répondre aux questions des visiteurs sur les sentiers et pour suivre l'état du parc et des sentiers pour la Ville de Longueuil.

Kiosques



Geneviève Audet a animé un kiosque au Parc de la Cité en juin dans le cadre d'une journée d'activités familiales organisée par le député provincial du comté.

Tommy Montpetit et Amélie Trottier-Picard ont animé une journée « Portes ouvertes » au boisé du Tremblay à Longueuil le 5 mai 2019 et une autre au Parc de la Frayère à Boucherville, le 11 mai 2019.

Grand nettoyage des rivages du Saint-Laurent à Longueuil



Le 21 septembre 2019 avait lieu la 11^e édition du Grand Nettoyage des Rivages de Longueuil. Cette activité s'effectue sous la bannière du *Grand nettoyage des rivages canadiens*. Encouragés par des conditions météo favorables, 123 bénévoles ont arpenté les rives du Fleuve Saint-Laurent depuis le Pont Jacques-Cartier jusqu'à l'extrémité de la Pointe du Marigot.

Particularité pour cette année, nous partageons le site avec une autre activité soit le CycloCross de Longueuil d'où quelques défis organisationnels supplémentaires. Néanmoins, la collecte a encore été abondante cette année avec 840 kg de matières résiduelles récupérées dont 545,4 kg de déchet, 100 kg de recyclable et 192,5 kg de métaux. La baisse de la récolte notée depuis environ trois ans se poursuit donc alors que la quantité totale récupérée en 2018 était de 1155 kg et de 1385 kg en 2017. Est-ce un bon signe? L'avenir nous le dira.

Mentionnons le travail de nos organisateurs qui contribuent au succès de l'évènement soit Josée Morel, Jacques Chaput, Monique Bélanger, Carole Lévesque et Ghyslain Pothier. Il ne faut pas oublier l'importante contribution de la ville de Longueuil qui, en plus d'un support technique, appuie l'évènement avec la participation de son personnel dont Karine Dagenais, Mario Allard, Alexandre et Daniel.

De nombreux commanditaires nous ont encore cette année permis d'offrir le repas et des prix de présence aux bénévoles participants dont Provigo, le Verger Riquita, MEC, les librairies Relire et Lire la Nature, la Brûlerie des Andes, Les Caisses Populaires Desjardins, Espace Organique et la Shop Agricole. Enfin, l'importance de l'évènement est soulignée, année après année, par la présence d'élus/candidats des divers paliers gouvernementaux dont notamment Pierre Nantel (Parti Vert), Catherine Fournier (indépendante), Denis Trudel (Bloc Québécois) et divers conseillers municipaux dont MM. Éric Bouchard et Michel Lanctôt.

Parcours de la rainette faux-grillon

Le Ministère des forêts, de la faune et des parcs a proposé un projet de « Parcours de la rainette faux-grillon » en collaboration avec Ciel et Terre. Le MFFP adaptera en conséquence le site Internet de Ciel et Terre « Parcours des milieux naturels ». Une belle preuve de reconnaissance!

Observateurs.trices aux réunions du CA

Neuf personnes ont participé à une ou plusieurs réunions. Elles ont ainsi pu mieux connaître l'organisme de l'intérieur et ont contribué aux réflexions du groupe. Pour certains.es, ce fut le déclencheur pour participer à l'une ou l'autre des activités organisées par Ciel et Terre.

Réseautage

Ciel et Terre considère important de réseauter avec d'autres organisations partageant des préoccupations environnementales. Il est membre du Regroupement québécois des groupes écologistes (RQGÉ), ainsi que de Nature Québec.

En 2019, Ciel et Terre a débuté une collaboration avec le mouvement citoyen *Rive-Sud en transition* pour les *Mercredis en transition*, des rencontres mensuelles citoyennes visant à mettre sur pied des projets pour rendre nos collectivités plus vertes, plus solidaires et résilientes.

En 2019, l'organisme a aussi contribué à la rédaction du chapitre *Aménagement des territoires et biodiversité*, du document Urgence climatique - Projet Québec ZéN (zéro émission nette), une feuille de route visant à atteindre la carboneutralité au Québec. Ce document est coordonné par le *Front commun pour la transition énergétique*, un regroupement de plus de 75 organisations provenant de divers milieux (environnemental, communautaire, syndical, étudiant, féministe, agricole, etc.). Le Front commun veut contribuer à l'élaboration collective et à la mise en oeuvre d'une transition énergétique structurante et porteuse de justice sociale». <https://www.pourlatransitionenergetique.org/>

Politique

Amener le milieu politique de la Montérégie à mieux protéger les milieux naturels.

Échanges réguliers

La sensibilisation des élus fait partie de la mission de Ciel et Terre : « agir afin d'influencer positivement les choix des décideurs économiques et politiques en matière d'environnement ». Tommy Montpetit, Directeur de la conservation est régulièrement actif en ce sens.

Grand nettoyage des rivages du Saint-Laurent

(Voir aussi dans « Communautaire »)

En 2019, plusieurs élus.es des trois paliers de gouvernement ont participé au Grand nettoyage.

Scientifique

Améliorer la connaissance scientifique des milieux naturels de la Montérégie

Un réseau d'aires protégées pour la rainette

Le projet « Vers un réseau d'aires protégées pour la rainette faux-grillon en Montérégie » s'est poursuivi en 2019 tel que planifié. Les demandes de financement pour les années 2020-22 sont présentement en cours.

Le projet est une application pratique de l'intendance utilisant les pouvoirs des municipalités dans la gestion de leur territoire et la planification de son aménagement. En accompagnant les officiers municipaux et en faisant le pont avec les partenaires, Ciel et Terre incite de nombreuses personnes à s'impliquer activement et concrètement dans l'intendance pour protéger les habitats de la rainette faux-grillon. Ce faisant, la conservation profite également à plusieurs autres espèces en péril utilisant les mêmes mosaïques de milieux naturels que la RFG.

Vigile printanière des populations de rainette faux-grillon en Montérégie

(voir aussi dans « Communautaire »)



La vigile printanière de la rainette faux-grillon atteint plusieurs objectifs: participation active à l'acquisition de connaissances de pointe pour orienter les efforts d'intendance vers les secteurs d'intérêt, sensibilisation à la présence des menaces et réflexion sur les manières de conserver les habitats des espèces en péril concentrées sur un petit territoire. En accompagnant les officiers.ères municipaux.ales, les élus.es, les citoyens.nes intéressés.es et notamment les jeunes, Ciel et Terre maintient la mobilisation pour la conservation de la rainette faux-grillon. En interpellant les médias pour souligner les bons coups et en utilisant la crédibilité développée par Tommy Montpetit, le « porte-parole des rainettes », l'organisme contribue à rendre visibles les résultats concrets de l'intendance.

De nombreux suivis des sites de reproduction (plaintes et enquêtes), des vérifications des travaux et des autorisations ont aussi été effectués en cours d'année.

Boucherville: agrandissement de la réserve naturelle Pierre-Dansereau



Ciel et Terre tient à féliciter la Ville de Boucherville pour l'achat pour fin de protection à perpétuité de 26.6 hectares d'habitat de rainette faux-grillon et d'autres espèces en péril. Ceci constituera le prolongement de la réserve Pierre Dansereau et s'inscrit parfaitement dans le projet de Corridor nature de notre équipe. La Ville de Boucherville, grâce notamment au Fonds des municipalités pour la biodiversité mis de l'avant par la Société pour la Nature et les Parcs (SNAP) Québec, et avec l'aide de Nature-Action Québec a fait l'acquisition de cette parcelle d'une très grande importance!

Plans de conservation de la rainette avec les municipalités

Ciel et Terre a tenu des rencontres et échanges avec les municipalités pour la mise en œuvre des plans de conservation de la rainette. Les données d'inventaires ont été fournies à tous les partenaires municipaux et gouvernementaux. L'Agglomération de Longueuil a fait l'objet d'une attention particulière étant donné l'adoption du Schéma d'aménagement et de développement, ainsi que des Plans de conservation qui devront y être inclus.

Plans de conservation des milieux humides et hydriques

Le travail d'élaboration du Plan de conservation des milieux humides et hydriques de l'Agglomération de Longueuil a débuté au cours de l'année.

Il est à noter que les plans de conservation de toutes les municipalités sont à revoir dû aux nouvelles exigences du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) qui a modifié la Loi sur la qualité de l'environnement.

Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon provinciale

Ciel et Terre a participé à l'équipe de rétablissement provinciale. Tous les aspects biologiques et techniques de l'espèce y sont discutés avec des spécialistes provenant de toutes les sphères de la conservation de la Montérégie et de l'Outaouais. Une rencontre et plusieurs échanges ont été tenus au cours de l'année.

Passage faunique sous le boulevard Béliveau

La Ville de Longueuil et le Ministère des forêts, de la faune et des parcs (MFFP) ont prévu du financement pour la construction d'un passage faunique sous le boulevard Béliveau.

Création d'habitats pour la rainette faux-grillon à Boucherville

Le projet « Restaurer et améliorer les écosystèmes humides protégés de la rive-sud de Montréal 2016-2019 », ou tout simplement « Projet Boucherville », a mené à l'exécution d'aménagements pour créer et améliorer des habitats adaptés aux besoins de la rainette faux-grillon sur un site à Boucherville. Ces aménagements sont inscrits dans une démarche scientifique et expérimentale répartie en trois étapes: planification (2016 et 2017), exécution (2018). Le suivi n'a pu être réalisé comme prévu en 2018, mais il a été fait de façon régulière en 2019.

Chapeauté par Ciel et Terre, sous la coordination d'Isabelle Picard, ce projet est réalisé en collaboration avec la Ville de Boucherville, la firme Terraformex, le MFFP, le comité technique et scientifique (CTS) et des partenaires (comité avisé). Le comité technique et scientifique (CTS) est composé d'experts en matière de rainette faux-grillon, ainsi que de professionnels ayant des profils multidisciplinaires et complémentaires nécessaires à la réalisation du projet: Tommy Montpetit (Ciel et Terre), Philippe Blais (Vigile verte), Lyne Bouthillier (MFFP), Isabelle Picard (biologiste indépendante) et Nicolas Roy (Terraformex). Le comité avisé est formé par Daniel Drouin et Marjolaine Bisson (Ville de Boucherville) ainsi que par Yohann Dubois (MFFP/Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest du Québec) et Alain Branchaud (SNAP).

Il faudra maintenant suivre l'évolution des étangs et de la végétation durant les cinq prochaines années. D'autres campagnes d'arrachage de nerprun seront planifiées dans les prochaines années, de même qu'un suivi hydrologique et un suivi de l'utilisation des étangs par les rainettes. Nous comptons sur la participation des bénévoles pour nous permettre d'assurer le succès de ce projet, fruit de 3 années de travail.

Ce projet a été rendu possible grâce à l'appui financier et la contribution en nature de nos partenaires: Fondation de la Faune du Québec (FFQ), Ville de Boucherville, Ministère des forêts, de la faune et des parcs (MFFP), Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest du Québec, Vigile verte, Terraformex, Isabelle Picard (biologiste indépendante) et la Société pour la Nature et les Parcs du Canada - Québec (SNAP). Merci aussi à Nature-Action Québec (NAQ) pour les échanges et les données fournies sur les inventaires de plantes envahissantes sur le site.

Gestion du castor

Des échanges et des suivis ont été effectués avec les Villes de Longueuil et de Brossard pour tenter de trouver une solution à la problématique des barrages de castors qui affectent les habitats de la rainette faux-grillon.

Projet Ruisseau Massé - Corridor de biodiversité

Le projet « Le Ruisseau Massé: créer un corridor pour la biodiversité en Montérégie » vise à rétablir la connectivité entre certains milieux naturels d'intérêt par les rives et cours d'eau de son bassin versant. Le bassin versant du ruisseau Massé touche le territoire de 5 municipalités (Carignan, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Bruno-de-Montarville, Longueuil et Boucherville) et est situé à un endroit stratégique pour la faune et la flore de la région : le ruisseau Massé fournit le quart du débit de la rivière L'Acadie, juste avant qu'elle ne se jette dans la rivière Richelieu.

Ce projet a été temporairement mis en veilleuse en 2019, mais ce n'est que partie remise. Il fait partie de l'arsenal de projets que Ciel et Terre propose dans ses demandes de financement pour 2020.

Organisationnel

Planification stratégique 2018-2022

Cet important outil de planification a permis de bien orienter les actions de Ciel et Terre en 2019.

Recrutement de nouveaux membres

Une activité présentée au Cégep Édouard-Montpetit dans le cadre de la Semaine de la Terre en avril 2019 a permis de recruter de nouveaux membres.

Communication, médias sociaux et sites Web

En 2019, Michel Saint-Denis a alimenté la page Facebook de Ciel et Terre, ainsi que le site de Ciel et Terre, aidé par l'équipe d'Infernal Média. Le site du Ruisseau Massé a été maintenu.

Le site « Parcours des milieux naturels » sera adapté par le Ministère des forêts, de la faune et des parcs pour en faire un « Parcours de la rainette faux-grillon ». Ciel et Terre obtiendra du financement en échange.

Gestion documentaire

Le classement des documents numériques dans le système de classement Google Drive s'est fait partiellement et a été interrompu. Pour une plus grande sécurité, le CA a décidé que les documents numériques contenant des informations nominatives seront dorénavant classés sur un disque dur externe spécifique à Ciel et Terre. Pour les autres documents, la décision est à venir.

Employés

Politique de remboursement des frais de déplacement des employés : Le Conseil d'administration a complété la politique et l'a mise en œuvre en juin 2019.

Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et traitement des plaintes (CNESST) : Depuis le 1er janvier 2019, la *Loi sur les normes du travail* oblige tous les employeurs du Québec à adopter et à rendre disponible à leur personnel une Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes. La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) supervise l'application de la politique. Les membres du Conseil d'administration ont élaboré la politique et l'ont adoptée et présentée aux employés.es en juin.

Contrat du directeur de la conservation : Mise à jour du contrat de Tommy Montpetit, en juin.

Administration

- Une Assemblée générale annuelle, tenue le 22 février 2019 : présentation du Rapport annuel 2018. Six nouvelles personnes élues comme administrateurs.trices.
- Planification, rédaction et dépôt de plusieurs demandes de financement pour les projets en cours et/ou à venir.
- Tenue de huit réunions officielles du CA : janvier, mars, avril, juin, septembre, octobre, novembre et décembre. Cinq de ces réunions suivies d'un échange avec Tommy Montpetit, Directeur de la conservation et Amélie Trottier-Picard, chargée de projets pour faire le suivi des projets.
- Trois rencontres de planification financière pour les projets : septembre, octobre, novembre.
- Renouvellement des assurances avec l'Union des Municipalités du Québec (UMQ).
- Transition administrative en raison du départ de Geneviève Audet (obligations légales et financières).

RAPPORTS FINANCIERS 2019

Bilan financier au 31 décembre 2019



Centre d'information sur
l'environnement de Longueuil

Bilan Financier au 31 décembre 2019

Actif à court terme

Caisse (2019)	39 664.32
Compte pour acquisition de terrains	5 380.79
Petite caisse (2019)	1 080.69

Total actif à court terme **46 125.80**

Passif à court terme

Chèques en circulation (2019)	-
-------------------------------	---

Total passif à court terme **0.00**

Avoir de l'organisme

Avoir (2018)	56 317.68
Surplus/déficit de l'exercice 2019	(10 191.88)

Total de l'avoir **46 125.80**



État des finances au 31 décembre 2019

CIEL - Solde au 1er janvier 2019:	46 598.27 \$
Conservation St-Hubert - Solde au 1er janvier 2019 :	3 363.45 \$
Dons pour acquisition de terrain en mémoire de Louis Audet	5 327.27 \$
CIEL - Petite caisse au 1er janvier 2019 (total)	1 028.69 \$
CIEL - Petite caisse au 1er janvier 2019 (montant réel en argent)	280.26 \$

REVENUS

CIEL

		12 278.38 \$
Cotisations	\$ 981.83	
Dons	\$ 2 395.06	
Participation à conférences et ateliers	\$ 990.00	
Projets divers	\$ 5 620.00	
Remboursement taxes et ristournes	\$ 2 291.49	

Rainette

		69 200.00 \$
Fondation de la Faune du Québec (FFQ)	\$ 17 000.00	
Ministère de la faune, des forêts et des parcs (MFFP)	\$ 9 000.00	
Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril (PIH)	\$ 43 000.00	
Autres revenus	\$ 200.00	

Projet Boucherville

		22 000.00 \$
Fondation de la Faune du Québec (FFQ)	\$ 22 000.00	

Intérêts pour acquisition de terrains en mémoire de Louis Audet

\$ 53.52	53.52 \$
----------	----------

Total des entrées	103 531.90 \$
--------------------------	----------------------

DÉPENSES

CIEL

Main d'œuvre, formation et charges de l'employeur		38 336.20 \$
Salaire employé (Tommy)	22 323.07 \$	
Services professionnels (Amélie)	5 435.57 \$	
Cotisation 2019 Commission des normes du travail	441.48 \$	
Matériel et équipement (achat ou location)	149.52 \$	
Taxes, droits et permis	58.12 \$	
Retenues à la source	9 928.44 \$	

Adhésions		75.00 \$
COVABAR (1 an)	25.00 \$	
Nature Québec (2 ans)	50.00 \$	

Frais divers		110.14 \$
Papeterie et fournitures (frais de poste et matériel de bureau)	45.14 \$	
Frais divers	65.00 \$	

Conservation Saint-Hubert	0.00 \$	0.00 \$
---------------------------	---------	---------

Rainette

Loyer et location de salles	4 756.25 \$	4 756.25 \$
Frais bancaires	176.40 \$	176.40 \$
Renouvellement assurances pour 2019	265.27 \$	265.27 \$

Frais Rainette		50 680.76 \$
Salaire Tommy Projet Rainette	22 323.07 \$	
Services professionnels projet rainette et vigile printanière	25 457.93 \$	
Matériel informatique (achat ou location)	1 268.12 \$	
Communication et diffusion	1 631.64 \$	

DÉPENSES (suite)

Projet Boucherville

Services professionnels (Amélie, Isabelle, Terraformex)

19 323.77 \$

19 323.77 \$

Total des dépenses	113 723.78 \$
Surplus/Déficit	-10 191.88 \$

Solde au 31 décembre 2019 (grand livre + petite caisse) :

Chèque en circulation (déc. 2019)

0.00 \$

Petite caisse au 31 déc. 2019 (total)

1 080.69 \$

Petite caisse au 31 déc. 2019 (montant réel)

337.26 \$

Solde au compte dédié à l'acquisition de terrains au 31 déc. 2019

5 380.79 \$

Solde au compte OP au 31 déc. 2019

39 664.32 \$

Montant CIEL - 31 déc. 2019

37 381.56 \$

Conservation St-Hubert - Solde au 31 déc. 2019 :

3 363.45 \$

Dons pour acquisition de terrain en mémoire de Louis Audet au 31 déc. 2019

5 380.79 \$

REMERCIEMENTS

- À tous les membres, bénévoles et sympathisants de Ciel et Terre ;
- Aux nombreux bénévoles qui ont rendu possibles la vigile printanière annuelle de la rainette faux-grillon et le grand nettoyage des rivages du Saint-Laurent à Longueuil ;
- À Tommy Montpetit, directeur de la conservation, excellent porte-parole et travailleur acharné depuis plus de 25 ans pour la conservation des milieux naturels ;
- À Amélie Trottier-Picard, formidable chargée de projets;
- Aux membres du conseil d'administration qui ont su prendre leurs nouvelles responsabilités et développé un bel esprit d'équipe;
- À Geneviève Audet, pour son implication et son immense dévouement de 2002 à 2018 et son suivi en 2019. Sans elle, Ciel et Terre ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui!

- **À nos bailleurs de fonds**
Environnement et changement climatique Canada (ECCC) – Programme d'intendance des habitats (PIH)
Fondation de la faune du Québec (FFQ)
Ministère des forêts, de la faune et des parcs
Ville de Boucherville
Ville de Longueuil

- **À nos partenaires**
COVABAR
Environnement et Changement Climatique Canada – PIH et FNCMH
Fondation de la Faune – Faune en danger
MFFP - Bureau de Longueuil, Central, Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest du Québec (ERRFGOQ)
MRC Beauharnois-Salaberry
Nature-Action Québec
SCABRIC
Vigile Verte
Ville de Boucherville
Ville de Brossard
Ville de Longueuil
Ville de Saint-Bruno de Montarville
WWF



RAPPORT ANNUEL 2019

Ciel et Terre
150 rue Grant, local 333
Longueuil, QC, J4H 3H6
450-332-0682

<http://ciel-et-terre.ca>
infociel@ciel-et-terre.ca
[facebook.com/ciel.et.terre.ca](https://www.facebook.com/ciel.et.terre.ca)

